

Métiers de la coiffure

RNCP37963 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42050
Code(s) ROME	M1302, L1501, D1202
Code(s) CFD	32033607 (BTS)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La profession exercée par le technicien supérieur en "Métiers de la coiffure" demande de suivre de façon permanente l'évolution des produits, des techniques et l'apparition de nouveaux matériels. Le technicien supérieur assure une veille permanente dans les domaines relevant du secteur de la coiffure (normes, réglementation européenne, évolution du marché, ...). De même, il est nécessaire qu'il porte une attention particulière aux questions d'allergie professionnelle et de prévention ainsi qu'aux évolutions sociologiques de la clientèle.

L'action de ce professionnel s'exerce conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. Les choix et les actions du professionnel s'inscrivent dans le respect de la législation en vigueur, la prise en compte de la politique de développement durable et d'une démarche qualité.

Les responsabilités du technicien supérieur sont définies selon sa position dans la structure. Il peut exercer ses activités en autonomie totale ou partielle. L'autonomie est pleine et entière dans l'exécution des tâches listées dans le référentiel d'activités professionnelles.

Dans le cadre des différents types d'entreprises, le technicien supérieur en « Métiers de la coiffure » peut assurer les fonctions suivantes :

- Expertise et conseils scientifiques et technologiques ;
- Gestion, management ;
- Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception et réalisation de techniques professionnelles

Veille et innovation

Elaboration, mise au point et analyse de protocoles

Conseil et vente de produits, de services et de matériels

Elaboration, suivi et adaptation du projet d'exploitation et/ou du business plan

Participation à la gestion de l'entreprise et à la mesure des performances

Gestion et encadrement du personnel

Participation au lancement de produits, matériels et services

Développement de la relation de services

Gestion et développement de « portefeuilles clients »

COMPÉTENCES ATTESTÉES

S'informer et communiquer dans son domaine d'expertise
Concevoir et mettre en œuvre des services
Conseiller, vendre, en tant qu'expert
Réaliser une étude technique sur un produit ou un service
Elaborer des projets entrepreneuriaux (création, reprise d'entreprises)
Participer à la gestion de l'entreprise et à la mesure des performances
Développer et mettre en œuvre une politique de ressources humaines
Concevoir et assurer la promotion de produits, matériels, services ou prestations
Garantir, promouvoir la qualité des produits, des prestations et des services
Traduire la stratégie commerciale dans l'espace professionnel
Développer et mettre en œuvre une politique de prospection et de fidélisation

Blocs de compétences

RNCP37963BC01 — Management et gestion d'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le fonctionnement, les modes de management, les choix stratégiques et opérationnels, la structure de l'entreprise
Identifier, expliciter et caractériser le ou les problèmes de management
Analyser la situation à l'aide des outils pertinents
Établir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision
Proposer des solutions pertinentes et envisager leur mise en œuvre dans le contexte présenté
Argumenter ses analyses et ses propositions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).
Ponctuelle écrite
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).
CCF 1 situation
Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
Ponctuelle écrite

RNCP37963BC02 — Veille scientifique et innovation

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, analyser et diffuser des informations, des données scientifiques, techniques et commerciales et professionnelles
Adapter sa pratique, enrichir son expertise en tenant compte de l'évolution des produits, des matériels, des techniques et des tendances
Elaborer des protocoles innovants (prestations ou services)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).
Ponctuelle écrite
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).
Ponctuelle écrite
Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
Ponctuelle écrite

RNCP37963BC03 — Adaptation des prestations de coupe et coiffage à la clientèle

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les besoins et les attentes des interlocuteurs

Proposer et réaliser des prestations de coloration, de mise en forme associant coupe et coiffage

Etablir une relation de communication professionnelle adaptée à différents interlocuteurs

Concevoir et conduire des actions d'animation, d'information, de formation et de développement commercial

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

CCF 2 situations

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF 2 situations

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle pratique

RNCP37963BC04 — Veille artistique et stratégie commerciale

LISTE DE COMPÉTENCES

Echanger des informations et des données avec divers interlocuteurs ou services

Assurer une veille artistique permanente dans le domaine de la création et de la mode

Inscrire son action dans une stratégie

Elaborer ou adapter un protocole d'utilisation

Objectiver l'efficacité d'un produit, d'une technique, d'un appareil

Elaborer une note de synthèse

Déterminer une opportunité d'affaire

Concevoir et défendre un concept de création ou de reprise

Actualiser le système d'information

Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions

Mettre en œuvre un « process » qualité et évaluer sa qualité

Transmettre et impulser la qualité de service auprès des partenaires, de l'équipe

Etablir un audit commercial, un état des lieux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF 1 situation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BTS "Métiers de la coiffure" peut exercer son activité dans des structures variées :

- Salons ou entreprises de coiffure ;
- Entreprises de fabrication et commercialisation de produits capillaires ;
- Entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les principales appellations qui correspondent aux postes occupés sont les suivantes :

- Chef d'entreprise, responsable de salon, responsable de réseau, responsable de points de vente ;

- Manageur ;
- Conseiller expert, évaluateur ;
- Conseiller-formateur, Marchandiseur ;
- Développeur (régional, national, international) ;
- Assistant directeur artistique ;
- Technico-commercial ;
- Responsable commercial (représentant de marque).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 943 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 720
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.
- De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 400 €
Selon la branche	7 201 € – 7 500 €
Prise en charge	Branches concernées
7 400 €	Valeur par défaut · 207 branches
7 500 €	CPNE chimie, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP des commerces de gros
7 300 €	CPNE-FP de l'Esthétique, CPNEFP de la coiffure et des professions connexes
7 201 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP20687

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37963/>

Où se former

Formations référencées	18
Organismes	16
Régions couvertes	9
Prix indicatif	1 400 € – 19 550 €
Durée	360 – 2850 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	92
Organismes gestionnaires (CFA)	80
Organismes formateurs	90
Régions couvertes	13
Départements couverts	50
Organismes certifiés Qualiopi	90
Formations à distance	1
Sessions	de 07/2025 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	24
Montant total engagé	87 007 €
Coût moyen par dossier	3 625 €
Durée moyenne	1134 h
Période	10/2023 – 08/2026
France compétences	75 %
Reste à charge titulaire	23 %
OPCO	1 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.